

LUTTE AUX RAVAGEURS

COMMENT CHOISIR LE MEILLEUR PRODUIT



par **Annabelle Firlej, chercheuse en production fruitière**
Mai 2017

Le Québec produit 56 % des fraises, 14 % des framboises et 14 % des bleuets canadiens, positionnant ainsi la province parmi les principaux producteurs du pays. La culture des petits fruits comporte cependant des défis. Les nombreux insectes et maladies auxquels doivent résister les plantations nécessitent l'application de plusieurs pesticides tout au long de la saison. Ce grand nombre de traitements phytosanitaires peut aussi avoir des conséquences sur les organismes bénéfiques et freiner la pratique de la lutte intégrée. Heureusement, de nouveaux outils ont vu le jour au printemps 2017.

DES OUTILS ADAPTÉS

Pour aider les agronomes et les producteurs de fraises, de framboises et de bleuets en corymbe à prendre des décisions éclairées, trois outils de travail faciles d'utilisation et gratuits ont été développés. Ces fiches facilitent les choix de stratégies à mettre en place pour contrer les ravageurs et les maladies dans un contexte de lutte intégrée. Elles rassemblent de nombreuses informations sur l'efficacité des pesticides et sur leurs effets sur la faune auxiliaire.

Les données y sont présentées de manière à visualiser, en un coup d'œil, les méthodes à adopter en lien avec les traitements liés aux problématiques phytosanitaires tout en considérant les conséquences des produits sur les abeilles, les ennemis naturels, l'environnement et sur la santé humaine.

Ces nouveaux outils créés par l'IRDA, en collaboration avec le MAPAQ, le CRAAQ et plusieurs agronomes de clubs conseils, vont aider les producteurs de petits fruits à rationaliser l'utilisation des pesticides sur leurs fermes et à utiliser le bon produit contre le bon problème au bon moment.



LES INFORMATIONS QU'ON Y RETROUVE :

- Le nom commercial des produits phytosanitaires, la matière active et le groupe de pesticide.
- Les cotes d'efficacité des insecticides, acaricides et fongicides sur les principaux ravageurs et maladies.
- Les cotes de toxicité des produits sur les abeilles et sur les ennemis naturels.
- Les délais de réentrée (DRE) et les délais avant récolte (DAR) pour chaque produit.
- Les indices de risque pour la santé et pour l'environnement (IRS et IRE).
- Les produits qu'il est possible d'utiliser en régie biologique.

Cliquez sur les liens ci-dessous pour les télécharger :

[AFFICHE FRAISE](#)

[AFFICHE FRAMBOISE](#)

[AFFICHE BLEUET EN CORYMBE](#)

